AUTOGRAPHES ET DOCUMENTS

Notre rubrique, compte tenu des ambitions et de l'influence de *l'Encyclopédie,* des réactions qu'elle a suscitées et de l'importance du réseau de connaissances de ses auteurs, n'accueille pas que des documents émanant des seuls encyclopédistes ou les concernant exclusivement.

Afin de faciliter la consultation de cet ensemble nécessairement hétérogène, nous avons retenu un classement alphabétique. Chaque élément est suivi d'une référence renvoyant à une liste détaillée de catalogues qui se trouve à la fin du répertoire et d'un numéro renvoyant au catalogue cité. Les éventuelles interventions de la rédaction, qui ne peut garantir l'exactitude de toutes les copies de documents, sont entre crochets à la fin de la notice. Rappelons les abréviations usuelles des catalogues : L. pour *lettre*, A. pour *autographe*, S. pour *signé(e)*, P. pour *pièce*.

Cette rubrique doit beaucoup aux personnes qui, fort aimablement, nous font parvenir des catalogues étrangers ou rares, ou nous apportent des compléments d'information sur ces manuscrits. Elles en sont ici vivement remerciées.

Anne-Marie Chouillet, Irène Passeron et François Prin

Adanson Michel (1724-1806) botaniste.

— L.A.S., 21 janvier 1789, [à M^me^ Dervieux] ; 3 pages in-4.

Lettre en partie en vers accompagnant l'envoi de son voyage au Sénégal. Les 5 pièces de vers qui émaillent la lettre ont été biffées, mais restent très lisibles. Il lui adresse deux exemplaires de son Voyage au Sénégal, l'un pour elle et l'autre pour son ami l'architecte Bélanger, avec une « tirade filosofike » de 14 vers pour laquelle il réclame son indulgence : « l'enthousiasme du vieux filosofe né avec une espèce d'etincelle du feu poétike ne lui a pas permis d'attendre ou de courir après la rime »... Puis il poursuit cette veine sentimentale, en hommage à trois amis : « Bélanger qu'il regarde come son Dieu tutélaire et promoteur de sa trankilité futûre ; La Roche, comme conseil de raison et de vertu ; et vous Dervieux comme sa Divinité inspiratrice et conservatrice de sa sagesse et filosofie »... Il évoque sa première visite à « la Belle filosofe de la rue Chantereine » :

« Séjour délicieux ! créé par Belanger ,
Temple des arts, du goût, et d'un riant verger,

Hier je vous vis ; je vis les amours et les graces,
Et la filosofie reposant sur leurs traces »...
Après avoir aussi célébré en vers l'art de Bélanger, il rêve d'une « petite société filosofike » rassemblant quelques amis, où il se sentirait le contemporain du « sage Socrate, Platon le divin, Aristote le savant », etc., avec « pour divinité inspiratrice, pour génie tutelaire », M^me^ Devieux, « la belle filosofe ».
(*PIASA*, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 326)

Bertin Henri-Léonard (1720-1792) financier, contrôleur général des finances.
— 6 L.A.S., une fin de L.S. avec note autographe, et un mauscrit autographe (le début manque), 1753-1786 et s.d. ; 14 pages in-4.
— 31 août 1753 : « Les corvées commenceront a travailler le mois prochain et je dois vous dire que l'indécision où est l'affaire des enrolés à la capitainerie fait beaucoup de mal parce que c'est toujours la reponse des grangers des nobles et de bien d'autres qui dilayent ou refusent le service ».
— 23 août 1773, il envoie à M. de La Vallade ses réflexions sur les deux mémoires concernant le procès des vacants de Chatou.
— À M. Leclerc : « M^r^. le Controleur general est prié de vouloir bien se souvenir de faire expedier une ordonnance au porteur de six cent mil livres pour M^r^. Beaujon ».
— À une dame : il a écrit à la princesse de Chimay d'après la décision du Roi « au sujet du privilège accordé au S^r^. Ling, il seroit a propos, puisque la Reine y persiste qu'elle daignat en parler elle-même au Roy ».
— Différend entre le marquis de Simiane et M^r^. de Blumenstein.
— Brouillon concernant le conflit entre les ouvrages des ministres de la Religion et leurs opposants : Bertin craint la confusion des « opinions et travaux academiques sur ces matières (l'antiquité du monde ou ses premieres notions) avec les opinions de M^r^. de Voltaire et autres qui menent toutes a l'antichristianisme ».
(*PIASA*, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 348)

Bossut Charles (1730-1814) mathématicien.
— L.A.S., Paris 19 brumaire II (9 novembre 1793), au citoyen Dupin, adjoint au ministre de la Guerre ; 2 pages et demie in-fol.
Il envoie son acte de naissance ; ses travaux pour le corps du génie sont connus : « je leur ai formé des sujets pendant quarante trois ans. avec un zele et un succès dont il n'existe peut etre pas d'exemple. La rigueur de mes fonctions m'a fait necessairement des ennemis. et a soulevé la calomnie contre moi ; mais fort de ma conscience et de la notorieté publique, qui atteste que j'ai toujours rempli mes fonctions avec integrité, je ne me plains de personne. Je sais que la liberté est orageuse, et je ne suis pas étonné du mal que j'ai éprouvé. Mon patriotisme inaltérable est fondé sur des principes philosophiques très anciens, dont la manifestation m'a quelquefois exposé aux plus grands dangers, sous l'ancien regime. Il y a peut-être plus de quarante ans que la raison et l'etude approfondie de l'histoire. m'ont demontré que le gouvernement républicain est le meilleur de tous ».

— L.A.S. à Monseigneur, Paris 30 mars 1783, remerciant d'avoir engagé Sa Majesté à faire imprimer son *Traité d'hydrodynamique* (1 p).
(*PIASA*, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 356)

Bougainville Louis-Antoine de (1729-1811) navigateur.

— L.AS., Paris 26 décembre 1772, à M. de Rochegude, enseigne de vaisseau, à Brest ; 2 pages in-4, adresse, cachet cire rouge aux armes.
Il entretient plaisamment le jeune marin de ses tentatives pour trouver à Paris « le poëme sur le bonheur, devenu aussi rare que le bonheur même », et des couplets qu'il a vainement cherchés dans une nouvelle édition de Rousseau : « Je tacherai de savoir ou ils sont par Dalembert »... Il est toujours condamné à payer les 8000 livres: « je ne les ai pas. Le voyage au Nord n'est pas absolument manqué, mais il y a grande apparence qu'il ne se fera pas cette année. Je vous felicite de celui que vous comptez entreprendre. J'aimerais mieux être des votres que d'aller barboter dans les glaces. Je ne suis pas encore au courant des affaires de la marine, n'ayant pas eté à Versailles, mais j'accepte avec joye, quoique non sans mefiance, l'augure que vous me donnez que les choses prendront une bonne tournure. On dit ici que M^r^. le Duc d'Aiguillon va avoir la marine et M^r^. de Baynes etre fait ministre sans departement avec l'entrée au conseil ».
(*ALDE*, cat. octobre 2009, n° 68)

Buffon Georges-Louis Leclerc, comte de (1707-1788) naturaliste et écrivain.

— L.A.S., Montbard 14 mars 1776, à l'abbé d'Anjou Desmoslières, prieur au collège d'Harcourt, à Paris ; demi-page in-4, adresse avec marque postale *Montbard,* cachet cire rouge aux armes.
« Mon cher abbé comme vous m'avez remboursé 500^lt^ sur votre capital le 28 may 1775, les interets par 6 mois ne sont plus que de 125^lt^ ». Il le prie de payer les deux échéances au S^r^. Lucas « qui vous en donnera un reçu en attendant que je vous envoie quittance. Je serai tres aise de recevoir de vos nouvelles ayant conservé pour vous Monsieur tous les sentiments d'estime et d'amitié que vous pouvez desirer. Si ma demande vous genoit j'attendrai votre commodité ».
[Stéphane Schmitt nous confirme que cette lettre, comme les suivantes, est à sa connaissance inédite, ne figurant pas dans l'édition de 1885 (http://www.buffon.cnrs.fr/correspondance/) et qu'elle ne figure pas dans la bibliographie établie par Jacques Roger en 1954, ni dans les actes du colloque Buffon de 1988. Cet abbé d'Anjou (voir la lettre de Buffon L179 du 23 mai 1773) est probablement le même qui sollicite D'Alembert en 1774 (voir les lettres 74.55 et 74.56 de l'*Inventaire analytique de la correspondance de D'Alembert,* CNRS Editions, 2009 *ou le site* http://dalembert.obspm.fr/)]
(*PIASA*, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 361)

— 4 L.S. et 1 billet dicté, 1785-1786, la plupart à M. Godard, avocat au Parlement ; 3 pages et demie in-4 ou in-8, une adresse.
— Montbard 13 juillet 1785. Il met une seule condition à accéder à la demande de M. Hérault de Séchelles : « c'est qu'il m'accorde assez de temps pour qu'il

puisse juger de tout le desir que j'ai de mériter ses bontés et quelque part à son amitié », c'est-à-dire un séjour de quinze jours au moins à Montbard.
— 3 décembre 1785, invitation à accompagner Hérault pour dîner lundi prochain.
— Au Jardin du Roi 7 février 1786, pour changer la date de leur dîner avec Hérault ; il prie aussi Godard de lui envoyer la seconde édition de ses vers. « Il ne me reste pas un seul billet d'Académie ».
— Samedi 4 mars [1786]. « Je suis bien reconnoissant de la faveur que me fait Monsieur Gerbier en acceptant le dîner pour lundi ; je le recevrai comme le Dieu de l'éloquence ; Monsieur Hérault, Monsieur Godard et moi serons ses acolythes ».
— Au Jardin du Roi 23 avril, envoi d'un billet d'Académie à M. Godard.
Avec une L.A.S. de son fils Georges-Louis-Marie, vicomte de Buffon, Montbard 27 octobre 1785, une L.A.S. de Daubenton, Dijon 28 août 1787, plus une lettre non signée du 20 février 1786, le tout à Godard.
(*ALDE*, cat. avril 2009, n° 24)

— 2 L.S., Jardin du Roi à Paris juillet-août 1776, à M. Baillot, chez le Président de Saint-Seine, à Dijon ; 1 page in-4 chaque, adresses avec cachets cire rouge aux armes (brisés).
— 29 juillet. «Vous avés très bien fait d'accepter l'éducation de M. de S^{t}. Seine d'autant plus qu'elle ne vous contraindra que pendant deux ans, pendant lesquels vous pourés augmenter vos connoissances et perfectionner vos talens. Vous serés alors plus en état de figurer ici avec nos gens de lettres ».
— 26 août. Remerciements pour ses belles stances : « je ne suis pas surpris de l'applaudissement qu'elles ont reçues, votre heureux talent s'y déploye avec autant de grâce que de force. Je crois néantmoins que vous aurés supprimé les dernieres strophes trop exclusives pour la gloire et qui pourroient faire une guerre civile littéraire entre la ville de Dijon et nos autres villes capitales »... [lettre inédite]
(*PIASA*, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 362)

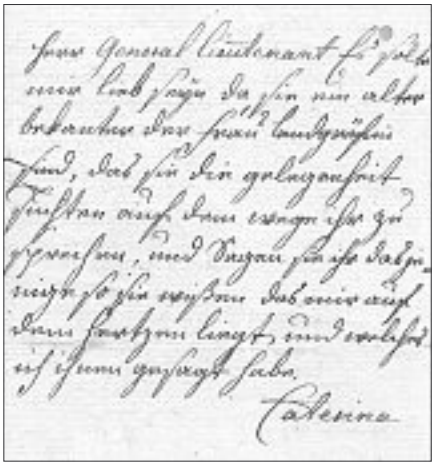


— L.A., Dimanche 7 heures du matin, à M^{me} Daubenton Du Patis (sa belle-fille) à Montbard ; 1 page in-4, adresse, cachet cire noire aux armes.
« Je veux que ma bonne amie m'aime mais je ne veux pas qu'elle me flatte, un sentiment de son cœur vaut mieux pour moi que tous les éloges du

monde, je voudrois bien être auprez d'elle et partager quelques unes de ses heures de solitude. Mais quelqu'empressement que j'aie de me tirer d'ici je ne puis partir que dans sept ou huit jours. J'envoie un Discours à M^r. votre beau-pere, mais je n'ai pas le temps d'ecrire à d'autres qu'à vous et n'ai nul désir d'aimer personne plus que vous »... En bas de la lettre, une note a.s. de la comtesse de Buffon certifie l'authenticité de cette lettre de son beau-père.
Ancienne collection Robert Schuman [lettre inédite]
(*PIASA*, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 363)

— 5 documents manuscrits provenant des papiers de Buffon à Montbard, 1494-1793.
Mandement du seigneur d'Aulnoy et de Rochefort concernant le baillage de Buffon (1494, parchemin). 2 documents concernant le grenier à sel de Montbard, dont un signé par M^me Daubenton (1772 et 1785). Rappel fiscal (1790). Minute de pétition à l'Assemblée nationale en faveur de M^me de Sparre, à l'étranger mais non émigrée (1793 ?). Plus 2 imprimés.
(*ALDE,* cat. octobre 2009, n° 76)

Catherine II [Stettin, 1729 – Saint-Pétersbourg, 1796], impératrice de Russie.
— L.A.S, adressée à un général-lieutenant. Sans date ; 3/4 page in-8 ; en allemand.
Elle aimerait qu'il puisse lui donner l'opportunité de parler avec le landgrave, qu'il connaît depuis longtemps. Elle le charge de lui dire les choses dont ils ont parlé et qu'il sait qu'elles lui tiennent à cœur.
(Arts et Autographes, n° 45, 2008, expert Jean-Emmanuel Raux, n° 18071)



Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de Condorcet (1741-1794) mathématicien, philosophe, économiste et homme politique.
— L.A., [12 novembre 1791], à Antoine-Laurent de Jussieu ; 1 page in-8.
Il envoie à son cher confrère l'éloge de M. Fougeroux et fera ses efforts pour se rendre à l'Académie. « Mais aujourd'hui l'Assemblée nationale discute la loi pour la répression des troubles religieux, et cette loi est trop importante pour qu'il me soit permis de n'en pas suivre la discussion toute entière ». Il lui demande de faire lire un confrère à sa place s'il ne vient pas, et de présenter ses excuses à l'Académie... [L'éloge du géologue Auguste-Denis Fougeroux de Bondaroy (1732-1789) par Condorcet fut lu le 12 novembre 1791 à l'Académie des Sciences.]
(*ALDE*, cat. avril 2009, n° 119)

— L.A.S. « le Mrs de Condorcet », 24 février, à Mme de Marchais, à Versailles ; 1 page et demie, in-4, adresse.
Lettre sur Voltaire. Il lui soumet « une petite affaire qui interesse un de vos amis et une de vos admirations [...] On a apporté à M. de Voltaire une lettre de M. Pierre, qui chargeait M. de Mouchi de faire d'après les ordres du roi, un buste de M. le marechal de Saxe & un de M. de Voltaire. M. Pigal [Pigalle] vint ensuite demander a M. de Voltaire un jour ou il [voudrait] bien lui prêter son visage. M. de Voltaire lui repondit par ces vers que j'estropie peut-être.
Le Roi sait que votre talent
Dans le petit et dans le grand
Fait toujours une œuvre parfaite,
Et par un ordre tout nouveau
Il veut que votre heureux ciseau
Du heros descende au trompette.
(*ALDE*, cat. mars 2010, vente aux enchères du 8 mars, n° 106)

[Damiens Robert-François (La Thieuloye, 1715 — Paris, 1757)].
— L.A.S. de l'officier de Richemont, adressée à son père. 29 mars 1757 ; 6 pages in-8°.
Lettre écrite au lendemain de l'exécution de Damiens décrivant l'horrible exécution de Damiens qui fut condamné, pour sa tentative d'assassinat de Louis XV (le 5 janvier 1757), à être écartelé en place publique.
La lettre commence par le récit d'un voyage et l'accident malheureux arrivé à un de ses domestiques : « Il nous est arrivé un malheur dont personne n'en a été la cause: le domestique d'un de nos carosses a été malheureusement ecrasé par la roue de derrière du carosse dont il est mort deux heures après, cette funeste aventure nous est arrivée à trois lieues de Troyes. On tient toujours fort secret tout ce qui concerne la guerre. » Il évoque le maréchal d'Estrées qui va commander l'armée de Westphalie et annonce un nombre importants d'officiers généraux pour la campagne. Il évoque le départ imminent du duc d'Orléans pour le théâtre des opérations. « Il ne se passe point de jours actuellement qu'on ne voye sortir de Paris quantités d'officiers, de gens employés, et d'équipages de toutes sortes de façon qui partent pour se rendre à leurs divisions. M. le prince de Soubise est parti le lundi de la semaine dernière pour aller commander nos vingt quatre mille hommes qui sont partis au commencement de ce mois pour la bohème [...]. On parle beaucoup que le roy d'Angleterre vat faire avec la reine d'Hongrie un traité de garantie pour son duché d'Hanovre ce qui nous empechera dy tenter. Messieurs les Anglais ont envie de faire quelques tentatives sur nos côtes, principalement sur notre cap breton ; on avait fait courir un mauvais bruit qu'ils auraient envie de reprendre Mahon [ou Malo (Saint-Malo ?)], bien des politiques pretendent qu'ils n'auront jamais cette envie. [...] Comme je scavais que Damiens devoit etre executé dans cette semaine, je n'ai point voulu mettre ma lettre à la poste que l'expédition n'en ait été faite pour vous envoyer le détail de [m'est qu'on a fait subir à ce monstre [...]. C'etoit un homme de cinq pieds cinq a six pouces il avoit une corpulence assez robuste, la physionomie tout à fait patibulaire, le visage long et maigre, le nez aquilain, les yeux d'une grandeur mediocre enfoncés et un peu vifs, le poil noir et le visage brun marqué de la petite vérole, tout cet assemblage de traits portait l'infamie de son crime. Il est sorti hier 28 de la conciergerie sur les deux heures après midy, a été conduit dans

un tombereau matelassé, nud en chemise, vis a vis la principale porte de l'église de Notre Dame ou il a fait amende honorable à genoux, tenant une torche de cire ardente du poids de deux livres, ou il a dit et déclaré que mechamment et proditoirement, il a commis le dit tres mechant, tres abominable et tres detestable parricide et blessé le roy d'un coup de couteau, dans le coté droit, dont il se repent et demande pardon au roy et à la justice de l'amené à la place de grève [...]. On y avait construit un echafaut élevé de terre d'environ trois pieds de long et six large de quatre [...]. De l'hotel [de ville] il a été ramené à la place par les exécuteurs qui etoient au nombre de vingt trois tant maitres que valets rassemblés de différente province du royaume où ils l'ont deshabillé et mis sur lechafaut ou il a été d'abord attaché avec des cordes. On a commencé par luy bruler la main dont il s'étoit servi pour faire son abominable coup, il tenoit de la meure main le couteau dont il a commis le parricide puis tennaillé aux mamelles, bras, jambes dont plusieurs endroits les tenailles etoient rougie au feu ardent, dans toutes ces playes on luy a coulé un liquide de plomb fondu melé de cire, de souffle et d'huile bouillante lequel tourment il a supporté avec une presence d'esprit et une force surprenante malgré le bruit de trente mille âmes qui etoient a cet execution, on entendoit parfaitement les cris percants qu'il jettoit [...] on l'a attaché avec des cercles de fer au nombre de trois dont l'un etoit posé sur le ventre, un autre sur les tempes et un autre en carcan qui luy tenoit le col et les epaules, puis on luy a attaché les quatres membres aux traits des cheveaux qui avaient été instruits à cette maneuvre [...] on a essayé de faire tirer les chevaux de toutes les manieres [...] sans avoir pu reussir à l'écarteler après toutes ces tentatives on a été obligé d'atteler trois chevaux apres chaque membre inferieurs, on n'a pas plus reussi que la premiere fois quoique les trois chevaux tirassent de toutes leurs forces [...] peut-etre n'en seroit on pas venu à bout avec le double de chevaux si l'exécuteur de Paris n'eut representé à messieurs les presidents et conseillers de la grande chambre qui etoit à la maison de ville comme juges qu'on ne pouroit l'écarteler qu'en faisant des incisions à chaque membre ce qui fut d'abord refusé et on recommança le manege des chevaux ce qui foisoit horreur à l'humanité si elle n'avoit été fortifié par la noirceur de son detestable crime, tout ce manege dura une heure entiere sans pouvoir absolument en venir à bout ce qui obligea Mrs les curés qui l'eschortoient à la mort et le boureau à faire une seconde demande, disant qu'il etoit impossible qu'on l'écartelat si on ne donnoit la permission de couper les chaires et les nerfs, ce qui fit accordé: pour lors on a fait les incisions necessaires à chaque membre et on les a séparé les uns après les autres ce qui lui faisoit redoubler ses cris, enfin le tronc de l'infame parricide respiroit encore lorsqu'il a ete jetté sur le bucher. Tout ces supplices ont duré deux heures entieres [...]. On a rassemblé ses membres aupres du tronc que l'on a fait consumer par les flammes et ces cendres ont été jettées au vent », etc.
(*Arts et Autographes*, n° 46, 2009, expert Jean-Emmanuel Raux, n° 18528)

Decroix Jacques-Joseph-Marie (1746-1826)

— L.A.S., 28 octobre 1783, à M. Ruault, chez M. de Baumarchais ; 2 p. et quart in-8, adresse.
Voir dans ce numéro la glane d'André Magnan.
(*Les Autographes,* cat. vente T. Bodin n° 129, Paris, septembre 2009 en ligne « automne 2009 », n° 81)

DIDEROT Denis

— L.A., 21 novembre 1768, à Marie-Madeleine JODIN, à Bordeaux ; 3 pages, in-4, adresse.

« Je n'ai point traité votre oncle trop durement. Tout homme qui s'etablira chez une femme, qui y boira, mangera, qui en sera bien accueilli, et qui au moment ou cette femme ne se trouvera plus en etat de lui rendre les memes bons offices, la calomniera, la brouillera avec sa fille, et l'exposera a tomber dans l'indigence, est un indigne qui ne merite aucun menagement. Ajoutez a cela le mepris qu'il a du m'inspirer par ses mensonges accumulés. Quand on est assez mechant pour faire une noirceur, il ne faut pas avoir la lacheté de la nier. [...je ne saurois souffrir ces gens a ton mieleux et a procedés perfides. Si vous eussiez donné un peu plus d'attention a la lettre qu'il vous a ecrite, vous y eussiez reconnu le ton platement ironique qui blesse plus encore que l'injure. On a fait toutes les demarches necessaires pour preparer a sa fille un avenir moins malheureux ; il s'y est opiniatrement refusé. Il a mieux aimé la garder et la sacrifier a ses pretendus besoins domestiques. Vous voila quitte de ce coté, envers vous même, et envers votre niece ». Mais Diderot lui recommande un pauvre parent, Massé, qu'un léger secours soulagerait...

Il en vient au comte de Schulenburg, amant et protecteur de M^lle^ Jodin « Le meilleur moyen que j'aie de reconnoitre ses marques d'estime, c'est de vous precher son bonheur. Faites tout, mademoiselle, pour un galant homme qui



fait tout pour vous. Songez que vous etes moins maitresse de vous meme que jamais ; et que la vivacité la plus legere et la moins deplacee, seroit ou prendroit le caractere de l'ingratitude. Il sent trop delicatement pour deparer les bienfaits. Vous avez de votre coté un tact trop fin pour ne pas sentir combien votre position actuelle exige de menagement. Une femme commune se croiroit affranchie ; et vous serez cette femme la si vous ne concevez pas que c'est de cet instant tout juste que commence votre esclavage. Il peut y avoir des peines pour vous ; il ne doit plus y en avoir pour lui. Il a acquis le droit de se plaindre, même sans en avoir de motif, vous avez perdu celui de lui repondre, même quand il a tort, parce qu'il vaut mieux souffrir, que de faire soupçonner son cœur ».

[Lettre publiée dans AT et *corr*. Il est intéressant de voir ce manuscrit passer en vente, connu seulement par une « ex-collection Alfred Dupont » dispersée. Deux autres lettres à M^lle^ Jodin de la même provenance sont au Musée des lettres et manuscrits].

(*PIASA*, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2008, expert Thierry Bodin, n° 60)

Fléchier Esprit (1632-1710).

— Manuscrit autographe, [21 novembre 1699] ; 3 pages in-8. Harangue de l'évêque de Nimes à l'intendant du Languedoc Nicolas de Lamoignon de Basville, lors de l'assemblée des États de la province.

« Un des premiers soins de nos États assemblez, est de nous deputer icy non pour y loüer la penetration de votre esprit, la droiture de votre cœur, la justesse de vos sentimens, l'elevation de vôtre genie, justice qu'on vous rend egalement dans tout le Royaume, mais pour vous temoigner l'affection & la reconnoissance de cette province qui ressent les obligations qu'elle vous a, qui voit vos grandes qualités de plus près, & d'où comme du centre de votre reputation partent l'estime & l'approbation dont vous joüissez dans le monde ». Il reconnaît les bienfaits de son action dans le Languedoc pour la justice et le commerce, et « le zele que vous avez pour la pureté de sa Religion » […] « Si vous n'avez pas toujours eu le bonheur de nous soulager, vous en avez eu le desir. Vous avez adouci, quand vous l'avez pu, la rigueur des temps, dans les besoins pressans de l'Etat, vous n'avez pas oublié les nostres, tout ce qui est de vous dans vôtre administration nous est toujours avantageux & favorable, & lors même que nous craignons les affaires que vous traités, nous aimons toujours celui qui les traite. Nous espérons, Monsieur, que ce sera par vous que nous viendront les soulagemens de la Paix ».

(*PIASA*, vente aux enchères Drouot-Richelieu, décembre 2009, expert Thierry Bodin)

Fourcroy Antoine-François (1755-1809) chimiste et homme politique.

— L.A.S., Perpignan 13 septembre 1775 ; 3 pages in-4.

Lettre de jeunesse à l'auteur de travaux hydrauliques dans le port de Toulon. La lecture de son mémoire lui a causé autant de plaisir que leurs conversations sur le même objet : « rien ne me semble mieux combiné que vos principes ; rien de mieux imaginé ni de plus simple que vos expédiens et procédés [...]. Mais il faut, Monsieur, pour votre gloire, pour l'honneur des arts en France et de notre nation, que l'histoire et tous les détails de cette opération soient rendu publiques ; afin que les amateurs excessifs des talens exotiques

cessent de nous tant proclamer l'industrie italienne en travaux hydrauliques comme si supérieure à la notre », afin que cette idée en fasse naître d'autres, et afin de ne rien perdre des données de cette expérience. Il lui rappelle « combien semblables détails du Pont de Moulins et de la fonte du Louis XV de la Place du Roy à Paris ont été accueillis du public », et il lui garantit l'empressement et l'intérêt des connaisseurs comme des curieux... Il relève cependant quelques incorrections dans le mémoire... De plus, il a consulté M. Truguet au sujet des plans du port de Toulon, qui lui propose un plan de la darse pour compléter le mémoire. Truguet, qui revient de Port-Vendre, « me paroit païer d'un juste retour votre façon de penser sur son compte [...] il m'a d'ailleurs gagné tout entier par la façon dont il m'a parlé de vous et de votre opération. J'augure aussi très bien de M. son fils qui me paroit aimer les sciences et les détails immenses de son métier ».
(*ALDE,* cat. avril 2009, n° 216)

FRÉDÉRIC II (1712-1786) Roi de Prusse.

— L. S., Potsdam 22 mars 1767, [à Jean-François MARMONTEL] ; 1 page et demie in-4 (pet. répar. aux plis).

Il vient de lire sa *Poétique* (1763) : « je vous dirai naturellement ce que j'en pense, non pour critiquer mais pour m'eclairer, en rendant justice à vos connoissances et à l'esprit de discernement que vous aportés à cet ouvrage, je vous demande de n'être pas surpris si un etranger et un diletante vous propose quelques doutes ». Ayant été cité par l'abbé d'Olivet « dans un traité de prosodie françoise, je me regarde a présent comme ayant reçu une patente de naturalisation au Parnasse françois »... Il se défie un peu des longues et des brèves que l'auteur trouve dans les mots français, car la langue française lui paraît « plus abondante en dactiles qu'en spondées » ; les mots qui paraissent les plus longs à son oreille sont ceux de « fantomes, Rome. Je conviens qu'il y a de certains mots que les gens du bel art affectent d'allonger par une prononciation traînante, comme les mots de maître de maison, contagion ; je conviens avec vous que la voix apuye sur la pénultime des mots qui ont un e muet pour finale, mais independament de cela, quelque peine que je me soye donée, en lisant les vers françois selon la prosodie dont vous les avés notés, il m'est impossible de convenir de leur nombre. Je crois que les vers françois doivent se borner à la cesure et à la rime et que l'agrement qu'on peut ajouter dans les poemes epiques sont les rimes croisées comme vous le proposés et meme dans l'epopée le melange des diferens metres pour donner comme vous le dites plus de lenteur ou de rapidité à la période et pour l'arrondir davantage. Dans les regles que vous donnés pour la tragédie, j'aurois desiré quelques exemples de plus et des tragédies entieres analysées ». Il ne partage pas son jugement sur l'opéra italien. « Je voudrois que vous eussiés vû représenter ici sur notre théatre l'Iphigenie en Aulide de Racine traduite en italien, votre oreille accoutumée après deux représentations à la voix des soprani se seroit faite et votre expérience vous auroit convaincu qu'on peut répandre des larmes à un opera italien comme à une tragedie françoise ».
(*ALDE*, cat. avril 2009, n° 223)

La Chalotais Louis-René de Caradeuc de (1701-1785) procureur général au Parlement de Bretagne, il contribua à l'expulsion des Jésuites et mena l'opposition parlementaire, ce qui lui valut un retentissant procès et l'exil.

— L.A.S. comme procureur général au Parlement de Bretagne, Rennes 12 juin 1761 ; 4 pages in-fol.

Il réclame la protection de son correspondant pour que Sa Majesté veuille bien autoriser une pension de 3000 livres que les États de Bretagne lui ont accordée, invoquant l'« usage ancien » de dédommager le procureur général, et l'« usage constant de tous temps autorisé par Sa Majesté » de donner des gages intermédiaires, ce qu'il avait demandé après la mort de son prédecesseur, M. de La Bédoyère. Les États se portèrent à lui continuer la pension même. « M^r^. le Duc de Rohan president de la noblesse qui fut le premier a la proposer aux Etats vous en a exposé les motifs. S.A.S. M^gr^ le duc de Penthièvre vous en a parlé egalement et s'y interesse, les Etats scavent que depuis 31 ans j'exerce les fonctions du ministere public et que dans les 25 premieres annees il m'en a extremement couté pour cela parce que j'etois alors cadet. Le Roy veut que ceux qui ont des places tiennent un etat. J'en ai tenu un tres honete dans Rennes, n'en pouvant presque pas sortir faisant seul pendant plus de 20 ans les fonctions des deux avocats generaux. Les Registres du parlement en font foy »... Et d'énumérer d'autres charges : le mariage d'enfants, l'achat de brevets... La charge de procureur général ne valant que 9 000 livres de gages et d'appointements, il reste toute l'année à la ville, cependant « il ny a jamais eu rien a me reprocher dans mes fonctions et Sa Majesté en me donnant lagrement de la charge de p^r^ general s'en explique pour moy d'une façon trop flatteuse et trop honorable ».

(*PIASA*, vente aux enchères Drouot-Richelieu, juin 2009, expert Thierry Bodin, n° 161)

Lalande Joseph-Jérôme Lefrançois de (1732-1807) astronome.

— L.A.S., Paris 26 mai 1801, à un « confrère et ami » [Tiberio Cavallo ?] ; 1 page obl. in-12.

« Je profite du voyage de mad. de Cheminot pour vous demander de vos nouvelles et de celles de ma commere la savante miss. Je voudrois bien avoir l'ouvrage interessant qu'elle a publié sur le catalogue de Flamsteed. Je vous remercie des memoires que vous m'avés envoyés sur les couleurs du soleil ; je voudrois savoir comment vous avés pu juger que les taches [...] etoient au dessous de la surface je ne le comprens point »... Il lui enverra incessamment « les observations de mes 50 000 étoiles qui viennent de paroitre sous le titre d'*Histoire céleste* ». Il s'enquiert des études de son ami « afin d'en faire mention dans l'*Histoire de l'astronomie* pour 1801. Car tout l'univers s'interesse a vos travaux, on m'en demande sans cesse des nouvelles. Ma commere ne cherche-t-elle plus des cometes »... [La lettre est collée sur une feuille in-4 avec la silhouette de Lalande, et des extraits de L.A.S. de Giuseppe Piazzi et Frank de Zach ; au verso, est collée une L.A.S. de Giuseppe Toaldo à Tiberio Cavallo.]

(*Les Autographes,* cat. vente T. Bodin n° 129, Paris, septembre 2009 en ligne « automne 2009 », n° 161)



Le Monnier Charles (1715-1799) astronome.

— L.A.S., Paris 29 février 1780, à Monseigneur ; 1 page in-4. Lettre sur ses travaux scientifiques. « Ce que j'ai imprimé au Louvre sur la grande Eclipse Totale de 1778 vue par les Espagnols. ne contient que 20 pages & comme par la faute de ces mêmes Espagnols, on n'a pu le rendre public, j'ai songé à ajouter quelques observations phisiques interressantes, à la suite de cet ouvrage. C'est dans cette vue [...] que j'ai demandé à y ajouter de nouvelles experiences sur la maniere de trouver la pente des fleuves ainsi que les hauteurs des montagnes, à l'aide de la colonne de vif argent & de ses variations dans le tube du barometre. Cette matiere est toute nouvelle, et avant le milieu de ce siècle, on ne croïoit pas [...] que la chose fut possible. Cependant on a tout lieu de croire qu'elle nous ajusteroit de l'elevation moyenne de la Seine, au dessus de la mer ; laquelle excède a peine 5 toises 1/2 ; au lieu que les nivellemens faits du tems de M^r^ Colbert, nous laissoïent croire qu'il y en avoit 20 t. Sa Majesté desire d'ailleurs qu'au retour de la belle saison, apres l'equinoxe prochain, on mesure la hauteur de la Côte d'Andresis ou de Chantelou [...] Or l'Academie est dans le cas de désirer pour la theorie des refractions des astres, que nous scachions notre elevation au dessus de la mer. C'est dans cette vue que je desire augmenter d'environ 30 pages mon supplement à l'imprimerie du Louvre, ce qui ne peut faire qu'un in-4^to^ de mediocre epaisseur, mais interressant par ses melanges de phisique ».
(*PIASA*, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 508)

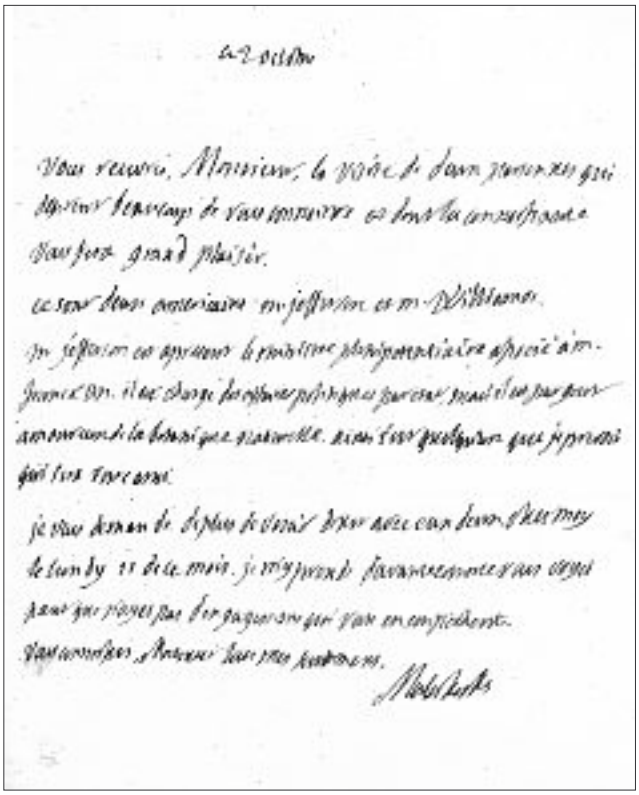
Malesherbes Chrétien Guillaume de Lamoignon de (1721-1794).

— 80 L.S. environ, 7 L.A. (dont 3 L.A.S.), et 25 lettres dictées non signées, Malesherbes et Paris 1778-1793, à André Thouin ; environ 225 pages formats divers, une adresse.
Importante correspondance avec le botaniste Thouin, directeur des cultures au Jardin du Roi et son confrère de l'Académie des Sciences depuis 1786. Il

est beaucoup question de l'échange de graines, oignons et plantes de leurs jardins respectifs (plusieurs longues listes de « desirades » ou d'envois), de leurs propres observations, d'observations de leurs confrères de France et de l'étranger, et de correspondants botanistes à mettre en rapport les uns avec les autres... Malesherbes décrit ou résume les propriétés du fruit du pain de singe d'Amérique (14 avril 1784), de l'arbre de soie de Fréjus (11 mai 1787), etc., et se fait l'écho de découvertes intéressantes, employant avec aisance les noms scientifiques et vulgaires.

Le 2 octobre [1784], il écrit de sa propre main pour annoncer la visite de deux personnes désireux de connaître le jeune savant et dont la connaissance lui fera plaisir: « Ce sont deux americains M. Jefferson et M. Williams. M. Jefferson est a present le ministre plenipotentiaire associé à M. Franklin. Il est chargé des affaires politiques par état, mais il est pas peu [pergoût] amoureux de la botanique naturelle. Ainsi c'est quelqu'un que je prevois qui sera votre ami »... On rencontre aussi les noms de Breteuil, Bruguières, Daubenton, Desfontaines, L'Héritier, Lamarck, Linné, Michaux, l'abbé Nolin, l'abbé Pourret, Richard, Sparmann, Turgot, Vilmorin, etc.

La dernière lettre, du 27 brumaire, est antérieure de seulement quelques semaines à sa défense de Louis XVI et sa propre arrestation: Malesherbes écrit alors avec mélange de mélancolie et de fierté : « Ma vue qui devient tous



les jours plus mauvaise, m'ôte la jouissance des plantes de mon Jardin de Botanique que je ne peux plus reconnaître: mais je me fais un plaisir de songer qu'il y aura dans mes bois trois ou quatre cents espêces qui ne sont point indigênes aux environs de Paris ; ce qui amusera, quelque jour, les Botanistes qui y passeront ; ce qui fera connaître la nature du terrain qui convient à chaque espêce ; et ce qui pourra être une ressource pour les cultivateurs lorsqu'une plante aura péri dans un Jardin. Il leur sera plus commode de venir la chercher à Malesherbes que de la faire venir d'Amérique, de Sibérie, ou des Alpes. Vous savez, mon cher Citoyen, combien je vous suis tendrement attaché »... Plus qqs minutes de réponse, et une L.A.S. de Devaisnes à Malesherbes.

(*ALDE*, cat. octobre 2009, n° 258)

Marmontel Jean-François (1723-1799).

— L.A.S., 5 juin [1766], à Jean Ribotte-Charon, à Montauban ; 1 page in -4, cachet cire noire (petite tache).

« Rien de plus interessant Monsieur que l'éloge que vous avez bien voulu m'envoyer, de Madame de La Vaïsse. Je suis edifié de voir un homme de lettres de Montauban penser en philosophe. Cela prouve que l'air de Pompignan n'est pas contagieux ». Il sera heureux de le voir à Paris.

(*ALDE*, cat. octobre 2009, n° 272)

Nadault de Buffon Catherine Antoinette (1746-1832, sœur de Buffon, elle avait épousé Benjamin-Edme Nadault).

— L.A.S., 2 avril 1788, à Faujas de Saint-Fond ; 4 pages in-4.

Elle rappelle à Faujas que jadis elle l'avait rassuré sur l'état de son frère (Buffon meurt le 15 avril, à Paris). Aujourd'hui la situation est inversée : « vous este pres de mon pauvre frere souffrant [...] dans le facheux etat ou il se trouve, vous este le plus tendre ami, quil aye au monde, spirituel autant que sensible, vous le faite profiter des instans lucides, qui se trouvent dans l'interval, de ses maux. Jamais ce cher malade ne poura recevoir de consolation des hommes communs dont il y a sur la terre un si grand nombre, quelque indulgent qu'il soit, il sort de son estre en conversant, avec les ignorans. Je doute donc pas que la raison contraire, ne lattache a votre presence, et quelle nadoucisce beaucoup sa triste situation »... Cet homme qui « devroit estre immortel » serait donc sans espoir de guérison ? Elle le prie d'exprimer à M^lle^ Blesseau, qui le soigne, toute son admiration pour son dévouement... Elle dit en termes pathétiques toute sa tristesse, elle est en larmes et regarde le buste de son frère, qui lui rappelle des temps heureux ; elle veut savoir « comment est mon frere quant au moral, ce moral unique dans la nature sil se soutient, annonce des forces ».

[Lettre inédite à propos de laquelle S. Schmitt nous fait remarquer que Nadault, petit-neveu de Buffon et éditeur de sa correspondance, n'a pas reproduit les lettres de Buffon à sa sœur, soit que ces documents de famille aient déjà été dispersés, soit que Nadault les ait délibérément exclus de son entreprise].

(*PIASA*, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 364)

Panckoucke Charles-Joseph (1736-1798) éditeur et écrivain.

— 24 lettres ou pièces, 2e moitié du XVIIIe siècle.

Correspondance de l'éditeur-libraire avec M. de Calonne, procureur général à Douai, avec Monseigneur (à propos du Dictionnaire encyclopédique), à Capperonnier, directeur de la Bibliothèque du Roi, à Joseph Duplain, etc.

Brouillon d'une pétition de Panckoucke aux Représentants du Peuple à propos des assignats.

Lettres à lui, adressées par le comte de Montmorin, par Mme Geoffrin, par des correspondants en province en vue de compléter le calendrier général de la Flandre contenant la description de toutes les villes, etc.

Traités avec François Aubry, chef du bureau de la *Gazette de France*, Watteville directeur adjoint de la *Gazette*, avec le libraire Jacques-Noël Pissot pour le périodique *General Advertiser for Great Britain, Ireland and the United States of America*... Présentation du *Dictionnaire universel et raisonné de jurisprudence* avec avis de Lalaure pour autoriser sa publication... Mémoires juridiques sur ses différends avec la veuve Desaint et les frères Debure, avec le Sr. Guyot pour l'*Histoire abrégée du vocabulaire*...

Joint une P.S. du duc de La Force (1718).

(*ALDE*, cat. avril 2009, n° 326)

Rousseau Jean-Jacques (1712-1778)

— Manuscrit autographe ; 1/4 page in-4.

Note pour l'ouvrage sur les femmes que Rousseau entreprit entre 1746 et 1751 pour sa protectrice Mme Dupin, et qui ne vit jamais le jour. « Il n'est défendu par aucune loy de donner en dot au mari tous les biens de la f. » Rousseau note en marge des références bibliographiques.

(*Les Autographes,* cat. vente T. Bodin n° 129, Paris, septembre 2009 en ligne « automne 2009 », n° 256)

Saint-Cyr Odet-Joseph de Vaux de Giry, dit abbé de (1699-1761) érudit et philologue, sous-précepteur du Dauphin fils de Louis XV, puis aumônier de la Dauphine, membre de l'Académie française, adversaire des Encyclopédistes qu'il appelait les « cacouacs ».

— L.A.S., Versailles 3 mars 1749, au duc de Nivernois, ambassadeur à Rome ; 2 pages in-4.

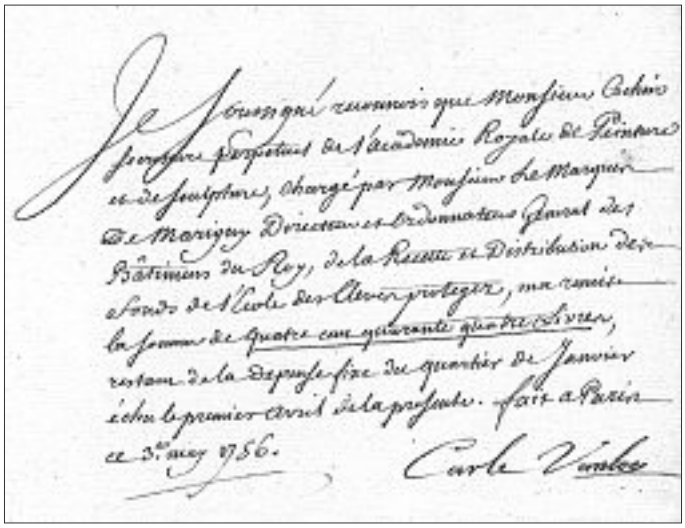
Il remercie chaleureusement le duc pour les grâces obtenues pour lui auprès du Pape et la promptitude de son succès. « Les graces distinguées qu'elle m'a fait accorder, remplissent mes désirs et surpassent mon attente, n'aiant pas osé supplier votre Excellence de demander l'indult avec la clause libéré et licité, parce que je savois la delicatesse de la cour de Rome sur ce point qui empeche la derogation au droit de prévention ».

Joint une P.A.S. par Noël-Étienne Sanadon dit le Père Noël, dédicace en latin pour son élève Louis-François Guéroult de Saint-Aubin.

(*PIASA*, vente aux enchères Drouot-Richelieu, juin 2009, expert Thierry Bodin, n° 276)

Van Loo Charles André, dit Carle (Nice, 1705 — Paris, 1765), peintre français.

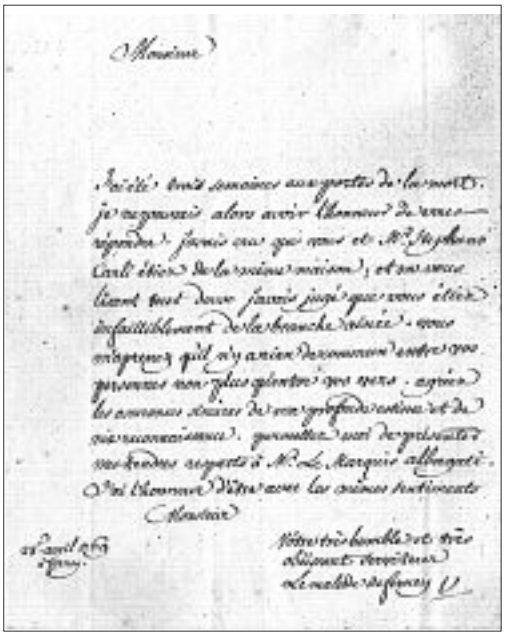
— Pièce signée. Paris, 3 mai 1756 ; 1/2 page in-folio. Reçu de pension pour la somme de 444 livres, délivrée en faveur de M. Cochin, « secretaire perpétuel de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, chargé par Monsieur le



marquis de Marigny, directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, de la recette et distribution des fonds de l'École des Élèves. ».
Joint une pièce signée par son fils Jules César Van Loo, le 23 septembre 1765.
(*Arts et Autographes*, n° 46, 2009, expert Jean-Emmanuel Raux, n° 18772)

VOLTAIRE (Paris, 1694 – id., 1778)

— Enveloppe autographe ; 1 feuille in-8 repliée en trois, cachet de cire rouge aux armes (un peu brisé), marque postale *Genève*, à son ami Nicolas-Claude THIRIOT ou THIERIOT (1696-1772) : « A Monsieur Tiriot chez madame de La Poplinière, rue Ventadour, Butte St Roc, à Paris ».



— 18 manuscrits dont 17 poèmes, provenant des papiers de Voltaire ; 30 pages formats divers (fortes mouill. sur qqs mss).

Au Roy de Prusse adressée à Voltaire, *Au Roy de Dannemarc en lui presentant l'Éloge de Charles V*, *Le Bonnet de Noce*, chansons et poésies diverses ; plus une *Relation du grand bal du Carnaval des souverains de l'Europe*, traduite de l'allemand.

(*Les Autographes*, cat. vente T. Bodin n° 129, Paris, septembre 2009 en ligne « automne 2009 », n° 296 et 297)

— L.S. « Le malade de Ferney V», adressée au comte Alessandro Carli, à Vérone. Ferney, 28 avril 1769 ; 1 page in-4°, adresse avec cachet de cire rouge aux armes.
La lettre est écrite par son secrétaire Wagnière. « J'ai été trois semaines aux portes de la mort. Je ne pouvais alors avoir l'honneur de vous répondre. J'avais cru que vous et Mr Stephano Carli étiez de la même maison. [...] Vous m'aprenez qu'il n'y a rien de commun entre vos personnes non plus qu'entre vos vers. » « Le malade de Ferney » prie Carli de saluer le marquis Albergati.
[Best D15407]
(*Arts et Autographes*, n° 46, 2009, expert Jean-Emmanuel Raux, n° 18659)

— Lettre dictée à son secrétaire Jean-Louis Wagnière, 3 janvier 1770, à Jean-François de Saint-Lambert ; 3 pages un quart in-4, adresse.
Lettre au sujet de l'affaire Sirven et de sa tragédie *Les Guèbres*.
« Le pauvre vieux malade des montagnes est bien affligé de n'avoir pas encor répondu aux lettres charmantes » qui ont fait sa plus grande consolation. Il veut se justifier d'un bruit qui a couru « que je voulais quitter ma belle retraitte que vos saisons m'ont rendue encore plus chère, et renoncer à ma liberté qui est la déesse de mes vieux jours »... Il le prie de remercier le Prince de Beauvau de la protection qu'il accorde aux Sirven : « C'est à vous que je la dois ; vous avez le premier droit à ma reconnaissance. Le procureur général m'a fait trembler, mais vous me rassurez ». Le projet de monter sa tragédie *Les Guèbres*, ou *La Tolérance* (1768) à Toulouse le réjouit et ranime son « cœur usé. Si vous réussissez ce sera le plus beau miracle qu'on ait fait dans le christianisme. Prêcher la Tolérance devant des pénitents gris, bleus, blancs, cela ressemble aux apôtres qui allèrent, dit-on, prêcher les damnés en enfer »... Il dément ensuite être l'auteur d'un poème qui fait fureur, intitulé Michon et Michette : « On dit que c'est une satire violente contre deux ou trois conseillers au parlement que je ne connois point. Si la pièce est aussi basse que le titre elle ne mérite pas l'empressement qu'on a pour elle. Qu'elle soit bonne ou mauvaise, regardez-moi comme un malhonnête homme si j'en ai jamais vu un seul vers. Comment celui qui a été assez hardi pour insulter trois personnes [...] dans une place assez considérable, peut-il être assez lâche pour imputer sa satire à d'autres ? C'est le plus infâme des procédés. Dieu me préserve d'en soupçonner l'auteur ». Il en revient au projet des Guèbres à Toulouse : « Mylord Cornsbury va un peu trop loin sur Athalie, et le jeune auteur français lui répond que Racine est un Dieu qui tient le cœur des hommes dans sa main, on ne peut aller plus loin. Si vous pouvez parvenir à jouer La Tolérance vis-à-vis la place où le fanatisme a roué Calas, on n'osera plus persécuter personne. Il est honteux qu'on ne joue pas cette pièce à Paris. On devait cette amande honorable dans la ville où l'on sonna le toscin de la St Barthelemi. Je ne doute pas que M. le Prince de Beauvau ne donne sa protection aux Gèbres comme aux Sirven ».
Joint un fragment de lettre dictée, Ferney 2 juin 1769, [à Saint-Lambert] (le bas de la lettre manque). Félicitations sur son poème les Saisons, remerciement pour les Sirven.
[Best D16072]
(*ALDE*, cat. avril 2009, n° 441)

— Œuvres diverses, 1767-1768 ; volume petit in-4 de 694 pages chiffrées, reliure de l'époque veau fauve, dos orné (rel. usagée).

Manuscrit rassemblant de nombreux textes de Voltaire et des philosophes sur la religion. C'est une copie soignée, faite par un amateur ; de ces textes de philosophie clandestine qui ont surtout circulé en manuscrits.

Ce manuscrit commence par les *Doutes sur la religion* [par Gueroult de Pival], suivies de l'Analyse du *Traité théologico-politique de Spinosa*, par le comte de Boulainvilliers (Londres, 1767). Suivent une série d'œuvres de Voltaire ou diffusées par lui : *Le diner du comte de Boulainvilliers* ; *Pensées détachées de Mr l'abbe de S^t Pierre* ; *Saul et David*, tragédie (d'après l'anglais) ; *L'Homme aux quarante écus* ; *Analise de la religion chretienne* par Du Marsais ; *Catechisme de l'honnête homme*, ou Dialogue entre un caloyer et un homme de bien, traduit du grec vulgaire P.D.L.F.R.C.D.C.D.G. ; *Sermon des Cinquante* ; *Homélies prononcées à Londres en 1765 dans une assemblée particuliere* ; *Examen important par milord Bolinbroke écrit sur la fin de 1736* ; *Dialogue du douteur et de l'adorateur*, par l'abbé de Tilladet ; *Les dernières paroles d'Épictète à son fils* ; *Idées de La Mothe Le Vayer* ; [*Testament de Jean Meslier*]. *Abrégé de la vie de Jean Meslier – Extrait des Sentimens de Jean Meslier adressés à ses paroissiens*... Viennent ensuite : *Théologie Portative*, ou *Dictionnaire abregé de la religion chretienne*, par M^r l'abbé Bernier [Baron d'Holbach] ; *Pensées philosophiques* [de Diderot]. Puis diverses pièces de Voltaire : *Epitre à Uranie, L'Ecclesiaste, Precis du cantique des cantiques, Le Marseillais et le Lion* par M. de St Didier. *Les trois empereurs en Sorbonne* par l'abbé de La Caille ; puis *Le Cœur* par le chevalier de Boufflers suivi de 3 pièces de vers ; *La religion naturelle*, poème de Voltaire. Une table des matières détaillée conclut le volume.

(*PIASA*, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 316)

Ximénès Augustin-Louis, marquis de (1726-1817) littérateur et poète, ami de Voltaire.

— L.A.S., 9 octobre 1807, à un confrère, rédacteur du *Publiciste* ; 2 pages in-4 et 1 page obl. in-12.

Il est enchanté de la petite fortune [l'élection à l'Académie] du petit Laujon, comme l'appelait le chansonnier Collé, dont il cite les curieux Mémoires à propos de Marmontel, le comte de Bissy, l'abbé Morellet... Lui-même n'eut pas à s'en plaindre, car Collé « ne traita pas mieux les tragedies de Voltaire et de Ducis et de La Harpe [...], il n'admiroit le génie de Crébillon que parce qu'il méprisait sa personne «... Il souhaite que *Le Publiciste* annonce son discours en vers *Aux Mânes de Voltaire*, et il joint un *Impromptu sur le buste de Sa Majesté impériale et royale posé à l'Hotel de ville le 15 août 1807* (5 vers).

Joint un manuscrit par Ferdinand Pouy, *Vers inédits du marquis de Ximénès* (4 p. 1/4 in-fol.)

(*PIASA*, vente aux enchères Drouot-Richelieu, mars 2009, expert Thierry Bodin, n° 317)

ADDENDA

Notre rubrique, déjà largement ouverte, ne saurait évidemment recenser tous les documents relatifs au XVIII^e siècle venus à notre connaissance et passant